

Mai 2015

S'immerger dans l'innovation sociale

n°15

focales



L'accueil familial d'urgence.
Un soutien aux familles
bousculées



Crise familiale, problèmes psychologiques, violence, toxicomanie... Chaque année, l'AFU – pour « accueil familial d'urgence » – gère plus de 500 cas d'enfants confrontés à une situation de danger, de crise ou d'urgence au sein de leur propre famille. La solution que l'association propose : confier les enfants à une famille d'accueil pour une durée maximale de 45 jours. Une aide temporaire qui met l'enfant à l'abri du danger. Une première et brève étape – six semaines – qui permet de réfléchir au meilleur milieu de vie pour cet enfant.

Par Pascale Meunier. Illustrations de Blaise Dehon.



Placer un enfant temporairement dans une famille d'accueil d'urgence, cela ne s'improvise pas

Pour le moment, le service est en excédent de capacité. « En clair, on accepte plus d'enfants que normalement on ne devrait en prendre », reconnaît le directeur Christian Pringels. Et d'autres encore sont en attente. Cette solution que l'association propose, c'est de confier les enfants à une famille d'accueil pour une durée maximale de 45 jours. Une aide temporaire mandatée obligatoirement par le service d'aide à la jeunesse (SAJ), par le service de protection judiciaire (SPJ) ou par le tribunal de la jeunesse (TJ) afin de mettre l'enfant à l'abri du danger. « Ce n'est pas une décision que l'on prend à la légère, précise Julie Blondiau, psychologue. Quand on fait appel à nous, c'est que l'enfant court réellement un péril grave imminent. »

Parmi les différentes mesures d'éloignement d'un jeune, l'accueil familial d'urgence est une première et brève étape – six semaines – permettant de réfléchir au meilleur milieu de vie pour l'enfant. « Il ne s'agit pas de partir d'un chaos pour en créer un supplémentaire, dit le directeur. On essaye toujours qu'un accueil commence de manière réfléchi, on prend le temps – si c'est possible – avec les parents et avec l'enfant d'expliquer le processus. » Il s'agira peut-être d'un retour à la

Les raisons ne manquent pas et souvent elles se cumulent : crise familiale, problèmes psychologiques, violence, alcoolisme ou toxicomanie, incarcération... Il n'est pas toujours question de maltraitance, d'abus ou de négligences : c'est parfois une mère isolée qui accouche et qui n'a personne à qui confier ses aînés, des parents qui décèdent... Chaque année, l'AFU – pour « accueil familial d'urgence » – gère plus de 500 situations de ce type au départ de ses antennes de Nivelles et de La Louvière.

maison ou chez des proches (c'est ce qui se passe dans la moitié des cas), d'un placement à court terme (jusqu'à neuf mois), d'un placement à long terme en famille ou en institution. « Dans l'idéal, explique la psychologue, nous visons le retour en famille et qu'une aide puisse y être apportée mais ce n'est pas toujours envisageable. Notre intervention permet aussi d'éviter un éloignement à plus long terme ou, s'il a lieu, qu'il se passe mieux. »

La famille d'accueil ne remplace pas les parents

Une famille d'accueil apporte à l'enfant des repères qu'il connaît, il n'est pas déboussolé comme dans un univers collectif où le personnel se relaye. Ici, un ou deux adultes vont s'occuper de lui en permanence. Outre la mise à l'écart du danger, l'immersion dans un autre milieu va les aider à évoluer. Émilie Swennen, co-intervenante familiale : « Nous sommes persuadés que les enfants vont garder des traces de leur passage en famille d'accueil comme une possibilité d'un autre type d'interaction familiale, d'un autre mode de vie possible pour eux dans le futur. » Des effets invisibles dans l'immédiat mais qui dans cinq, dix ans, constitueront des outils. Elle relate la situation d'un jeune homme, le seul de sa famille à ne pas avoir fait de la prison, une particularité qu'il attribuait à son passage dans une famille d'accueil quand il était petit. « C'est un autre modèle qu'il a découvert là et, même s'il n'est pas sorti de tous ses problèmes, il a toujours gardé en tête qu'il était possible de faire sa vie sans aller en prison. »

Malgré tout, il reste difficile d'évaluer les effets à long terme d'une telle mesure, car, quand les dossiers se ferment, l'équipe perd les bénéficiaires de vue. « Quand il y a une réintégration familiale, la famille a envie de tourner la page, de ne pas se souvenir du moment difficile qui a nécessité une aide de la société envers elle, explique la psychologue.



Et, quand l'enfant est orienté vers une institution ou une famille d'accueil à long terme, nous et notre famille d'accueil, nous nous retirons de son réseau pour le laisser créer des liens à l'endroit où il va devoir vivre. »

« Notre intervention est une bulle en dehors de tout, un temps d'arrêt où l'enfant est isolé de son milieu habituel, explique Julie Blondiau. Il y a une parenthèse de début et une parenthèse de fin. » C'est moins problématique pour les enfants, qui ont l'habitude d'investir très fort sur un temps déterminé, que pour les adultes. D'où un nécessaire travail de préparation des familles d'accueil. « Quand un enfant n'est pas clair avec la fin du placement, c'est souvent parce que les adultes ne le sont pas non plus », fait remarquer la psychologue. Cette clarté est nécessaire aussi pour les parents de l'enfant. « Ce n'est pas toujours facile pour eux de savoir qu'en arrière-plan une famille d'accueil reste présente. L'enfant peut se retrouver dans un conflit de loyauté », continue la psychologue.

Un travail avec les enfants et avec ses parents

« L'enfant est notre priorité », dit le directeur. Mais il n'est pas tout. Le travail d'AFU porte



aussi sur les parents, le soutien aux familles d'accueil, son devoir de rapport envers le mandant et les interactions entre tout le monde. Des questions importantes doivent être tranchées : les visites seront-elles libres, encadrées ou médiatisées ?

L'AFU travaille uniquement sous mandat. Toute personne qui s'adresse à elle d'initiative se verra d'abord orientée vers le SAJ qui décide d'ouvrir un dossier. « Avec ce que cela implique parfois comme angoisse pour le parent », dit la psychologue. Les parents se trouvent quelquefois dans des situations inextricables, des difficultés de vie, financières, de logement, de couple, ils vivent une grande instabilité depuis des mois, des années. « Une partie de notre travail, c'est aussi de les amener à accepter qu'une séparation dure un peu au-delà de notre intervention à nous, mais qui permettra d'envisager un retour de l'enfant en famille dans de meilleures conditions. » Sans visée thérapeutique, l'intervention de l'AFU peut néanmoins produire des effets de ce type. « Le simple fait du placement a un impact sur les parents et sur l'enfant, car on amorce un mouvement », remarque Émilie Swennen.

Le mandat de 45 jours n'est pas répété. « Nous essayons d'éviter d'entrer dans un cycle

« C'est un projet de famille »

Tanya Perez est mère de trois jeunes enfants. Depuis deux ans, elle en accueille régulièrement un petit quatrième.

Comment cette aventure a-t-elle démarré ? J'ai toujours travaillé dans la finance, la banque, l'ingénierie... je me suis rendu compte qu'il me manquait le côté humain. Quand j'ai eu mes enfants, j'ai réfléchi à ce que je pourrais faire. Du fait de la maladie de ses parents, mon mari a été placé en famille d'accueil pendant quelques semaines à l'adolescence ; ça a été si bénéfique pour lui qu'on s'est dit qu'on allait rendre aussi un peu la pareille.

Comment cela se passe-t-il avec vos propres enfants ?

On leur a expliqué ce que leur papa avait vécu et pourquoi on voulait faire cela. On en discute avec eux, c'est important qu'ils gardent leur place et qu'ils soient d'accord avec le projet. À chaque proposition d'accueil, s'il y en a un dans la maison qui ne le sent pas ou qui n'est pas prêt, l'enfant ne vient pas. C'est un projet de famille. On n'enchaîne pas non plus un accueil après l'autre. Émotionnellement, je ne pourrais pas. Il y a toujours des périodes de retrouvailles en famille, de recul, parce qu'avoir un enfant à la maison pendant six semaines c'est un vrai boulot. Ce ne sont pas nécessairement des enfants qui ont le meilleur vécu, pas nécessairement les plus faciles. Ce n'est pas facile non plus pour mes enfants... maman est moins disponible pour eux.

Quel soutien recevez-vous du service de placement ?

Je rencontre les intervenantes une fois par semaine et on échange plusieurs coups de fil. Je peux les appeler 24 heures sur 24, je l'ai déjà fait en plein week-end. Nous dialoguons tout au cours de l'accueil et même après, lors d'une réunion d'évaluation. Parfois on réajuste. Le premier enfant que nous avons accueilli avait le même âge que mon second et il y avait un peu de jalousie ou de compétition. Depuis, nous accueillons plutôt des bébés, parfois au sortir de la maternité. Quand l'enfant est plus petit, mes enfants trouvent bien leur place. Des grands frères qui s'en occupent...

Comment vivez-vous la séparation ? Quand l'enfant part, on est triste, on souffre réellement. Ne pas avoir de nouvelles de lui par la suite, au début, ça me frustrait, mais d'autre part je trouve que ce n'est pas si mal que ça parce que j'aurais des difficultés à le gérer si je savais que ça ne se passait pas bien. C'est gratifiant aussi. On sait qu'on lui a fait du bien. Du bien à cet enfant-là et aux nôtres. J'aime la leçon qu'on leur donne, une leçon d'empathie : aider les autres sans rien demander en retour.



d'urgence-accalmie-urgence-accalmie dans lequel ce placement apparaîtrait comme une solution toujours à portée de main», précise Julie Blondiau. Même s'il arrive, occasionnellement, que l'AFU prenne le même enfant en charge à des années d'intervalle. « Nous travaillons plutôt avec le parent la manière de stabiliser la situation sur le long terme pour que, quand il y a une réintégration, cela se fasse dans de bonnes conditions », dit-elle. Comment garder ma place de parent quand ce n'est pas moi qui élève mon enfant au quotidien ? C'est la notion de parentalité partielle. « Il y a des parents qui ne sont pas en mesure d'élever leur enfant mais qui sont de super-parents un après-midi par semaine ou par mois. Ils ne pourraient pas adéquatement s'occuper de lui au quotidien mais ils peuvent lui amener beaucoup de choses, être impliqués et avoir un lien très positif avec lui », souligne-t-elle.

Durant la première semaine où l'enfant se pose en famille d'accueil, les intervenants tentent de rencontrer individuellement chaque personne importante pour lui : papa, maman, grand-mère... Émilie Swennen privilégie les visites à domicile « qui en disent parfois plus sur la situation familiale que des heures d'entretien. Rencontrer la maman dans le studio qu'elle partage ses trois enfants nous aide à ressentir l'ambiance et à comprendre comment elle vit... C'est un autre regard sur des actes ».

Outre ce travail en profondeur, il y a aussi les « reprises de guidance », l'accueil d'urgence chez un proche décidé par le mandant qui en confie le suivi et l'évaluation à l'AFU. « Les parents proposent souvent l'aide d'un membre de leur famille pensant qu'ils pourront continuer à voir leur enfant. Ils sont confiants mais ne se rendent pas compte des difficultés que cela va créer », dit Julie Blondiau. Comment une grand-mère peut-elle protéger l'enfant de sa propre fille ? Comment une tante peut-elle prendre position comme tuteur et plus comme sœur ? « Nous travaillons au niveau de la position intrafamiliale et au niveau des contacts. Quand ce sont des familiers qui accueillent l'enfant, nous maîtrisons moins le cadre et les enjeux qu'avec nos familles sélectionnées », reconnaît-elle.

L'AFU travaille essentiellement avec le secteur de l'Aide à la jeunesse, donc en collaboration avec les parents. « Mais ils ont le droit de refuser si notre façon de travailler ne leur convient pas, explique Julie Blondiau. Le cadre notamment peut leur sembler assez dur : ils n'entreprendront pas en contact avec la famille d'accueil de leur enfant, ils ne sauront pas qui c'est. Ils ne verront leur enfant qu'une fois par semaine pendant une heure, ici, dans nos bureaux, du moins au début. » Parents et famille d'accueil ne se rencontrent donc jamais, dans le respect de la vie privée de chacun. Les familles d'accueil n'ont pas à entrer dans les difficultés des parents. Et l'enfant doit également pouvoir



préservé son propre espace. Il n'a d'ailleurs pas de contacts avec ses parents durant la première semaine d'accueil.

Il n'est pas possible de travailler avec tous

Trois raisons majeures amènent l'AFU à refuser la prise en charge d'une situation : quand la demande ne correspond pas à son projet pédagogique (un enfant qui aurait des besoins médicaux, psychiatriques ou des troubles du comportement non gérables par des non-professionnels), quand l'enfant est dans l'enseignement spécial et que le service n'est pas en mesure de respecter sa scolarité, et quand la famille habite trop loin et a des difficultés à se déplacer. « Pour un travail de qualité, il faut que l'on puisse rencontrer les parents, qu'ils puissent voir leur enfant ici une fois par semaine, explique la psychologue. Si on demande à des gens des choses qu'ils ne sont pas capables de faire, c'est notre faute si cela échoue. »

L'AFU peut aussi refuser un accueil par manque de famille d'accueil adaptée à la demande. C'est le principal motif de refus.

« Hier, on a dû refuser une demande pour un petit garçon de trois jours parce qu'on n'avait pas de disponibilité d'accueil pour un bébé. En revanche, on a cinq familles prêtes à recevoir des enfants scolarisés de 6 à 12 ans. » Et puis il y a les fratries que les mandants ne veulent pas disloquer. Une famille accueille jusqu'à six enfants à la fois mais la majorité se limitent à un ou deux. Enfin, chaque famille accueille à son rythme, une ou deux fois par an ou en dehors des vacances...

Urgence ?

Qui dit « urgence » ne dit pas « précipitation ». Cela signifie surtout « mise au travail rapide ». « On ne va pas réfléchir pendant un mois pour trouver une solution d'accueil, résume le directeur. Un mois, à l'échelle de vie d'un nourrisson, c'est énorme. Dans la plupart des cas, il s'écoule deux ou trois jours entre la demande et le moment où le rendez-vous se matérialise. » Mais il arrive parfois que l'urgence se compte en minutes. Un juge peut décider d'un placement immédiat. « C'est parfois la police qui va chercher le jeune à son domicile et qui nous l'amène, en pyjama, sans valise. Mais cela reste rare.



Parler vrai

L'enfant est informé de ce qui se passe. Les intervenants de l'AFU lui expliquent, selon le cas, que son parent est d'accord ou qu'il a demandé au service de s'occuper de lui, ou que c'est le juge qui l'a décrété pour son bien. « L'enfant sait toujours que ce n'est pas la famille d'accueil qui l'a décidé, ce qui désamorce certaines réactions qu'il pourrait avoir vis-à-vis d'elle. Il sait aussi qu'il y restera autant de dodos... » Même à des tout-petits, l'équipe explique ce qui va se passer. « On est toujours ébahi par ces moments, dit Émilie. On voit à quel point un bébé change de comportement quand on lui explique les choses. Les enfants réagissent aux émotions qu'on leur transmet. » Il est important aussi que l'enfant sente le lien qui unit le service et les familles d'accueil et la confiance qui s'en dégage. Ces accueils sont à l'intersection des sphères professionnelle et privée. « Pour nous, c'est notre travail, résume Julie Blondiau, pour eux, c'est leur vie ! »



Nous pensons que c'est mieux pour un enfant de l'informer, ainsi que ses parents, que dans quelques jours il va partir, qu'il puisse prendre le temps de préparer ses affaires. »

À l'inverse, alors que tout est en place pour un accueil, en dernière minute celui-ci ne se concrétise pas. Une autre ressource peut apparaître. « C'est ce qui s'est passé cette semaine, raconte Émilie Swennen : on nous a appelés une heure avant de déposer une petite fille dans sa famille d'accueil, sa grand-mère a proposé de s'en occuper. »

Le changement de milieu de vie de l'enfant vaut aussi pour l'école. Celle-ci, à proximité de la résidence de la famille d'accueil, devient *de facto* partenaire du projet sans toutefois être informée des détails du vécu des enfants. Des enfants qui généralement s'intègrent plutôt bien dans leur nouvelle vie temporaire. « Leur situation a rarement été idéale jusqu'au gros pépin qui a justifié un placement. Il y a souvent un certain chaos dans ces familles, des séparations ont déjà eu lieu, l'enfant a vécu de façon instable et a développé des mécanismes de défense. Beaucoup d'entre eux montrent un attachement indifférencié, ils vont aller vers n'importe qui avec beaucoup d'aisance. Donc, les accueils d'urgence se passent étonnamment bien. S'ils devaient durer plus longtemps, ce ne serait sans doute pas pareil », constate la psychologue. Les quarante-cinq

Davantage de places, plus proches

«L'accueil familial, quelle que soit sa durée, est méconnu», constate Xavier Verstappen, le président de la Fédération des services de placement familial. Il reste beaucoup à faire pour informer le public et, a fortiori, pour mobiliser de nouvelles familles. «La difficulté de cet outil, c'est qu'il n'est pas généralisé en Communauté française, dit-il. Si les demandes sont trop éloignées des services, on ne travaille plus, on ne fait que de la route...» Cette aide de première ligne est pourtant indispensable ; sa réactivité offre une réponse aux mandants qu'ils ne peuvent obtenir aussi rapidement des milieux institutionnels. «Il serait intéressant de disposer de cinq ou six places d'urgence par arrondissement de l'Aide à la jeunesse, glisse-t-il, voire un peu plus dans les plus grands arrondissements.» À défaut d'atteindre cet idéal dans un avenir proche, l'accent est mis sur le recrutement de nouvelles familles. «On croit en la réussite de nos placements ! On voit ces enfants grandir et on voit la synthèse qu'ils font entre leur histoire et le fait d'avoir été accueillis. Généralement on évite la reproduction d'un cycle de difficultés sociales et psychiques.» Le président de la Fédération parle aussi sans détour. «On dit les choses aux gens qui s'engagent comme famille d'accueil : ce n'est pas donné à tout le monde. On n'en cherche d'ailleurs pas des milliers mais il faut en parler à des milliers pour trouver celles qu'il nous faut.» Et d'ajouter : «Dans ces familles-là, tout le monde ne peut pas prendre n'importe quel enfant non plus. Il est de notre responsabilité de perturber le moins possible le fonctionnement de la famille d'accueil et de ne pas ajouter de nouveaux traumatismes à l'enfant.» Un puzzle humain dont chaque pièce compte.





jours apparaissent comme une lune de miel, justement parce que chacun sait qu'elle est provisoire.

Qui sont ces familles d'accueil ?

L'AFU peut compter sur une soixantaine de familles bénévoles prêtes à accueillir un enfant chez elles. Il y a autant de raisons de devenir famille d'accueil que... de familles d'accueil. Et de fait le panel est varié. Il permet de coller au mieux au profil de l'enfant : les unes sont plus cajolantes, d'autres apportent davantage de cadre, certaines ont elles-mêmes des enfants ou des petits-enfants...

« On est attentif à ce que les gens ne fassent pas cela en réparation de quelque chose qu'ils ont vécu... Mais personne ne fait cela par hasard », relève la psychologue. Ce n'est pas anodin d'ouvrir sa porte à un gamin que l'on ne connaît pas et de l'assumer pendant six semaines du jour au lendemain. Il y en a qui le font par conviction, par solidarité, parce qu'ils ont connu quelqu'un en difficulté. D'autres ont des enfants aujourd'hui devenus grands et qui sont en manque de présence enfantine autour d'eux. » En tout cas ce n'est pas l'allocation journalière de 15 euros qui les motive. On ne va pas loin avec cela quand on

doit acheter du lait et des couches... « Ce qui les mobilise, estime le directeur, c'est d'aider concrètement et d'intervenir sur un projet de proximité avec des enfants de tous horizons. Ce n'est pas de l'argent qu'ils donnent mais ils sont acteurs, utiles à quelque chose. »

Le principal travail de sélection est de s'assurer que les candidats sont dans le bon projet et qu'ils sont capables de gérer les arrivées et les séparations. « Ce n'est pas un projet de parentalité, c'est un projet de solidarité, rappelle le directeur. L'enfant ira bien s'il reçoit de l'affection, s'il sent qu'il compte pour la personne qui l'accueille. L'attachement affectif que va vivre l'enfant est un des piliers du service. »

Les candidats suivent une formation sur les besoins de l'enfant. « Nous ne cherchons pas des spécialistes des théories de l'attachement, mais des gens qui s'occuperont bien des enfants », résume-t-il. Les intervenants ramènent aussi les volontaires à la réalité. « Quand on se lance dans un projet comme celui-là, il y a une forme d'idéalisation de l'accueil, explique la psychologue. Notre procédure essaye de décourager au maximum les gens. » Un accueil a dû être interrompu parce qu'un petit garçon refusait de s'alimenter. Les familles ont souvent peur d'être dans



l'échec alors que c'est parfois la combinaison famille/enfant qui ne marche pas. « Les familles doivent être capables de prendre de la distance. »

Le service a surtout besoin de familles qui lui font confiance, qui comprennent ses choix d'intervention. « On s'occupe ensemble d'un enfant. On va leur renvoyer des choses avec lesquelles elles ne vont pas toujours être d'accord mais qu'elles devront suivre. Nous avons un recul sur la situation qu'elles n'ont pas et elles ont une proximité que nous n'avons pas. C'est la croisée de ces deux regards qui permet d'avancer. »

Positif mais frustrant

Tout a l'air de bien fonctionner, mais le système est frustrant. L'équipe assiste parfois à de la maltraitance institutionnelle, il n'y a pas assez de moyens... « Et on ne sera plus jamais dans un idéal de vie pour les enfants. On ne travaille qu'avec des situations qui ne sont pas idéales... »

« Nous non plus, nous ne sommes d'ailleurs pas toujours convaincus [des solutions retenues, NDLR] mais on n'a pas autre chose, ajoute Émilie Swennen. On voudrait tous le mieux pour l'enfant mais on travaille avec le moins mauvais... »

Mais il y a aussi des dénouements heureux. C'est le cas pour cette fillette arrivée dans l'association à l'âge de deux mois et demi avec un diagnostic de dépression du nouveau-né. Une enfant qui détournait la tête quand quelqu'un s'adressait à elle. Elle n'était jamais sortie de l'hôpital. En famille d'accueil, elle a très vite récupéré les acquis de son âge. Sa

maman qui avait des problèmes psychotiques importants a pu exprimer son impossibilité à ce moment-là de s'investir auprès d'elle. « Le mandant a choisi d'enchaîner avec une famille d'accueil à long terme avec laquelle nous avons travaillé », raconte Émilie. Deux ans plus tard, la petite évolue bien. Sa maman reste présente et elle la voit régulièrement. « Elle a pu accepter cette orientation pour sa fille tout en gardant sa place de mère auprès d'elle », ajoute la co-intervenante.

Les parents se sont quelquefois complètement remobilisés. Elle se souvient d'un enfant d'un an et demi qui n'avait vécu que six mois avec ses parents, et qui fut placé chez des familiers puis en hôpital à cause de maltraitements. « On a remarqué que ce petit avait un lien incroyable avec son père pourtant peu présent jusqu'alors. Il n'avait pas vraiment appris à être papa et cette intervention lui a permis de faire appel à ses ressources personnelles et à celles de ses proches pour récupérer son enfant. »

Mais le souhait de l'équipe d'être moteur d'une remise en question ne trouve pas toujours écho. « On est sur un tandem avec les parents, illustre la psychologue. Si on pédale trop, ils ne pédaleront pas... » Comment initier quelque chose qui les met en mouvement sans tomber dans le jugement ou la culpabilisation ? Comment travailler avec quelqu'un qui a maltraité un enfant ? Comment travailler avec le parent dans la reconnaissance des faits et dans le respect de l'être humain qu'il est malgré tout ? « La distinction entre la personne et les actes est au centre de notre intervention. Nous repartons de zéro et pas des constats des autres services », souligne la psy.

Pour en savoir plus



Accueil familial d'urgence – AFU

rue du Cheval Godet 34 à 1400 Nivelles – tél. : 067 877 107 –
site : www.afu.be – courriel : info@afu.be

Antenne : rue de l'Hôtel de ville 6 à 7100 La Louvière –
tél. : 064 451 491.

Fédération des services de placement familial,

rue de la Source 65 à 1060 Bruxelles tél./fax : 02 537 81 55 –
site : www.plaf.be – courriel : plaf@skynet.be – tél. : 064 451 491.

www.lesfamillesdaccueil.be

focales

est une revue publiée en supplément d'*Alter Échos*.

Une initiative de l'Agence Alter, avec le soutien de la Wallonie.

Coordination : Marinette Mormont.

Ce cahier a été rédigé par Pascale Meunier.

Achévé en mai 2015.

Layout : Françoise Walthéry et Cécile Crivellaro.

Illustrations : Blaise Dehon.

Impression : Nouvelles Imprimeries Havaux.

Cette publication est en accès libre

sur www.alterechos.be (onglet focales).

Agence Alter
■■■■■



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES